



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

## COMMUNIQUE DE L'USP du 29 janvier 2018

### Total soutien aux travailleurs des EHPAD et du soin à domicile

L'Union syndicale de la Psychiatrie est totalement solidaire des 7 organisations syndicales ([communiqué du 28 janvier](#)) qui, par l'appel à la grève du 30 janvier, défendent à la fois les conditions de travail des salariés des EHPAD et du soin à domicile et la qualité de vie des résidents.

Comme en psychiatrie, c'est la relation à l'autre, l'écoute et l'attention qui pâtissent en premier de la pénurie en personnel.

Comme en psychiatrie, le défaut de soins et d'écoute aggrave la dépendance, le handicap, augmente le coût global tout en provoquant une dégradation des conditions de vie.

« On ne les met pas au lit, on les jette (3 mn 41s) », maltraitance imposée, perte de sens, souffrance au travail, nous sommes aux premières loges en consultation pour écouter ces travailleurs dévoués souvent brisés physiquement et/ou psychologiquement qui plus est pour un salaire de misère !

Il faut que cela cesse, dans le médico-social, dans le sanitaire et partout ailleurs.

Nous accueillons aussi les personnes âgées qu'elles ont en charge et qui trop souvent arrivent aux urgences où la même souffrance, la même saturation favorise au moindre trouble du comportement un « étiquetage psy » d'évacuation ! Le fécalome devient alors source de soins sans consentement en psychiatrie, puis retour en médecine...

Ces « dysfonctionnements performants » ont un coût énorme pour la personne âgée comme pour les intervenants, à chaque étape de la chaîne.

Après le constat fait par madame la ministre le 12 janvier repris dans notre [lettre ouverte](#), les modes de financements générant ces dysfonctionnements devraient disparaître.

Le refus de recevoir les organisations dans ce contexte est toutefois inquiétant. Madame Buzyn a-t-elle les mains libres pour ce qui concerne le mode de financement et surtout sur le budget qui va avec? Est-ce compatible avec la thérapie pour la France, proposée par le chef de l'Etat et dénoncée par l'USP dans son [communiqué du 6 octobre 2017](#) ?

L'USP dénonce le mépris de l'Etat à l'égard des organisations syndicales, des personnes dépendantes, de leurs familles et plus généralement des « derniers de cordée ».

Pascal Boissel  
Président de l'USP